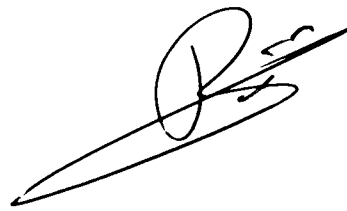


Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2024 - B2024/004252 - 2007 B 00005 - 493 539
746 - 2 M

Certifié conforme à l'original
La Gérance



SARL 2 M
63 CHEMIN DES BOIS
ZA DU MAUPAS
69620 THEIZE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels



Activité : Métallurgie

N° SIRET : 49353974600013

Code APE : 2511Z

Comptes annuels établis par le Cabinet d'Expertise Comptable
Good Morning - Dossier n°104078
www.goodmorningbusiness.com

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 152	2 273	7 879	7 586
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	9 271	86	9 185	
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	181 901	141 782	40 120	54 466
	Autres immobilisations corporelles	151 448	133 702	17 746	26 933
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 000		2 000	2 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	171		171	171	
TOTAL (II)		354 942	277 843	77 100	91 155
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	67 352		67 352	65 032
	En-cours de production de biens	3 395		3 395	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 984
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	216 833		216 833	405 300
	Autres créances	56 171		56 171	46 326
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	306 733		306 733	70 234	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 660		9 660	11 732
	TOTAL (III)	660 144		660 144	600 608
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 015 086	277 843	737 244	691 764

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	387 743	387 743
	Report à nouveau	(52 338)	
Résultat de l'exercice	46 072	(52 338)	
Subventions d'investissement	13 862	16 008	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	411 839	367 913
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 633	39 620
	Emprunts et dettes financières divers (3)	7 536	1 186
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 000	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 362	92 754
	Dettes fiscales et sociales	97 874	81 339
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		17 951	
Produits constatés d'avance (1)		91 000	
	Total des dettes	325 404	323 850
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	737 244	691 764
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	46 072,08	(52 337,69)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	290 892	301 305	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 737 244 euros. et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 46 072 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu. Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 M

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 63 Chemin des Bois - Z.A le Maupas
69620 THEIZE
493 539 746 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

RÉSOLUTION D'AFFECTION DU RÉSULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUN 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 46 072,08 € de la manière suivante :

- Une somme de 46 072,08 €
affectée à l'amortissement partiel du compte « Report à nouveau »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme,
La Gérance**

